

## SEPARATEURS DE FECULES GAMME APOLLO POSE ENTERREE (sans nappe) OU HORS SOL

6626  
08/10/2015

**GARANTIE  
20 ANS  
CONTRE LA  
CORROSION**



### UTILISATION

Concernant les petites collectivités et les installations professionnelles, cuisines collectives, restaurants, l'obligation de poser des séparateurs de féculles résulte du règlement sanitaire départemental type et du code de la santé publique.

Pour les appareils devant être enterrés en nappe ou en terrain hydromorphe sélectionner un appareil de la fiche technique 6636.

### INSTALLATION

L'appareil devra être enterré hors terrain en nappe ou hors terrain hydromorphe ou il pourra être posé hors sol.

#### Pose enterrée :

En cas de passage de véhicules ou de surcharges roulantes ou de hauteur de remblai supérieur à 400mm au dessus de l'appareil, il y a lieu de couler une dalle en béton armé, prenant appui sur le terrain non remué, de manière à ce que le séparateur ne subisse pas directement les charges.

Respecter les préconisations de la fiche de pose P045

#### Pose en élévation :

L'appareil sera installé de niveau sur une surface parfaitement plane et lisse sur toute l'emprise de l'appareil.

Le couvercle restera toujours accessible pour permettre l'entretien.

Il faudra prévoir une ventilation permettant l'évacuation des gaz le plus haut possible au dessus du faitage. Nous conseillons un diamètre minimum de 100mm qui sera coiffé d'un dispositif empêchant le passage des insectes et des petits animaux.

### DEFINITION TECHNIQUE

Un séparateur de féculles est un appareil destiné à rabattre les mousses et à stocker les matières solides éventuelles.

Un système de pulvérisation des mousses d'amidon est installé au dessus de l'arrivée des effluents en provenance de l'éplucheuse de pommes de terre.

La commande du système de pulvérisation doit être pilotée par l'éplucheuse.

### EXTRACTION A DISTANCE

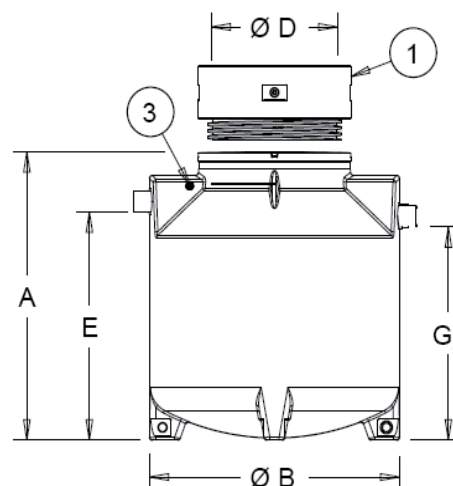
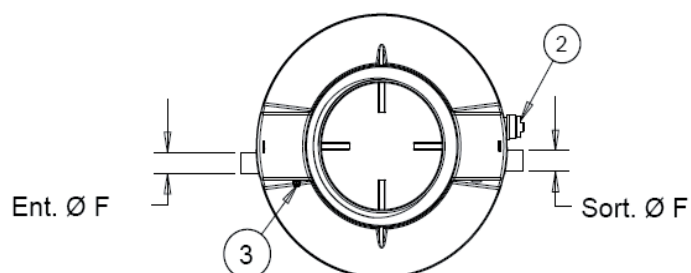
L'extraction à distance DN80 est possible en commandant l'option OD4-BBTN....

L'installateur doit fournir et mettre en place un tube d'aspiration en pvc pression à raccorder à la sortie de l'appareil et doit placer en bordure de rue le raccord pompier livré avec l'option.

### ENTRETIEN

Il convient de contrôler, vidanger et nettoyer régulièrement le séparateur, l'attention est attirée sur la nécessité de se conformer aux réglementations nationales ou locales concernant l'enlèvement des déchets.

Il convient de déterminer la fréquence des contrôles, vidanges et nettoyages en fonction de la capacité de stockage de graisse et de boues du séparateur et selon l'expérience opérationnelle. Sauf spécification contraire, il convient de vidanger le séparateur, de le nettoyer et de le remplir en eau claire au moins une fois par mois, et de préférence, tous les 15 jours (norme EN 1825-2).



- 1 - Réhausse à visser hauteur 250 RH602 (option)
- 2 - Dispositif d'extraction DN80 (option)  
réf. OD4-BBTN1 pour SF2/6626/01  
réf. OD4-BBTN2 pour SF2/6626/02  
réf. OD4-BBTN3 pour SF2/6626/03  
réf. OD4-BBTN4 pour SF2/6626/04  
réf. OD4-BBTN5 pour SF2/6626/05  
réf. OD4-BBTN6 pour SF2/6626/06  
réf. OD4-BBTN7 pour SF2/6626/07
- 3 - Raccord fileté 20x27 (3/4") pour buse pulvérisation

Référence	Taille	A	Ø B	Ø D	E	Ø F	G	H	Vol. Débourbeur	Volume Séparateur
SF2/6626/01	1	765	1244	600	485	100	415	350	103	262
SF2/6626/02	2	1059	1244	600	779	100	709	350	205	509
SF2/6626/03	3	1356	1244	600	1076	100	1006	350	306	756
SF2/6626/04	4	1100	1720	600	825	100	755	345	416	982
SF2/6626/05	5	1330	1720	600	975	160	905	425	526	1228
SF2/6626/06	6	1475	1720	600	1120	160	1050	425	612	1468
SF2/6626/07	7	1635	1720	600	1280	160	1210	425	722	1720

Options :  
RH602 Réhausse polyéthylène à visser Hauteur 250 mm  
ANG2-3 Alarme de niveau de graisses  
SNB/SG Sonde de boues